

Le projet de loi sur l'énergie repose sur deux confusions – et cela nous coûtera cher ! **Propositions d'amendement**

On confond à tort énergie et énergie fossile : c'est l'énergie *fossile* qu'il nous faut économiser !

Dans bien des situations, il serait justifié, bien sûr, d'économiser l'énergie. Mais, si l'on fait de l'économie d'énergie le but premier et systématique de la politique, on se trompe lourdement. Pour atteindre d'un coup trois cibles essentielles - diminuer notre déficit commercial, renforcer notre autonomie énergétique et diminuer les émissions de CO₂ -, c'est la consommation d'énergie *fossile* (pétrole, gaz et charbon) qu'il faut diminuer. Vouloir systématiquement diminuer la consommation d'énergie conduit parfois à augmenter et les dépenses et les émissions de CO₂ – un comble !

D'où trois propositions d'amendement au projet de loi :

- Remplacer à peu près partout « énergie » par « énergie fossile » ; remplacer l'objectif de diminution de moitié de la consommation d'énergie en 2050 par une forte baisse de la consommation d'énergie *fossile*.
- Modifier l'article 4 de la loi Grenelle 1 pour que la réglementation thermique des bâtiments neufs limite, non pas la consommation d'énergie, mais la consommation d'énergie *fossile*.

Pour l'électricité, on confond à tort *diversification* et *sécurité d'approvisionnement*

On lit dans ce projet de loi que, pour renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité, il faut en diversifier les sources, donc produire en masse de l'électricité éolienne ou solaire. Lourde faute logique !

L'approvisionnement en électricité pour les usages où l'électricité est irremplaçable sera sûr si, *en cas de besoin*, une partie de la consommation peut être remplacée immédiatement par une autre forme d'énergie qui se stocke aisément. Alors la sécurité d'approvisionnement en énergie, électricité ou autre forme d'énergie, sera excellente même si 80 % de l'électricité est produite, *en temps normal*, à partir d'une seule source. Si l'on développe les utilisations hybrides de l'énergie – véhicules hybrides et chauffages hybrides¹ -, la production d'une dizaine de réacteurs nucléaires pourra être immédiatement remplacée par du gaz, du fioul ou du carburant liquide. On ne peut donc pas justifier de nouveaux modes de production d'électricité au nom de la sécurité d'approvisionnement en électricité.

La consommation hybride d'énergie renforcera non seulement la sécurité d'approvisionnement *mais aussi la sûreté des réacteurs nucléaires*. Aujourd'hui, le risque d'accident vient surtout de causes humaines, au niveau de la gestion et du management ou au niveau politique. Diminuer la capacité nucléaire, c'est la mettre « sous pression » ; cela ne peut être favorable à la sûreté. Et celle-ci sera encore renforcée si l'usage de l'électricité est élargi à des consommations hybrides permettant à un grand nombre de consommateurs d'électricité de s'effacer, ce qui est évidemment incompatible avec le projet de diminuer la capacité de production nucléaire.

Par ailleurs, ces systèmes hybrides, pouvant éponger les fluctuations de la consommation d'électricité et de la production éolienne ou solaire, *diminueront beaucoup les besoins de stockage d'électricité*.

D'où trois propositions d'amendement au projet de loi :

- Supprimer l'alinéa qui fixe un maximum à la capacité totale de production d'électricité nucléaire.
- Supprimer l'objectif limitant la capacité nucléaire à 50 % de la capacité de production d'électricité.
- Pour susciter le développement des usages hybrides de l'énergie et, en conséquence, l'utilisation d'électricité effaçable à l'initiative du fournisseur, créer un tarif réglementé pour l'électricité effaçable à l'initiative du fournisseur sans préavis mais dans la limite d'une durée totale d'effacement maximale.

Prendre en considération les dépenses

Les notions de « coût » et de « dépenses » apparaissent ici et là dans le projet de loi. Cela doit être salué car c'est nouveau ; mais c'est *très insuffisant*. Tel qu'il est aujourd'hui, le projet de loi obligerait à dépenser chaque année plus de 20 milliards d'euros de plus qu'une autre politique qui limiterait tout autant les importations d'énergie fossile et les émissions de CO₂. Mais tout va bien : nous sommes riches !

¹ Voir sur le sujet [les « notes brèves »](#) sur énergie et effet de serre N° 6 et 9.